

## Le 22 mars, tous ensemble pour le service public !

Le 22 mars de nombreuses manifestations sont organisées dans toute la France, à l'appel des syndicats de la fonction publique, des cheminots, de l'énergie, du commerce...

L'action s'amplifie pour lutter contre les remises en cause des services publics et des droits des travailleurs dans tous les domaines.

Les Ordonnances Macron bouleversant le Code du travail ont donné le ton en amputant drastiquement les moyens de représentation du personnel et en facilitant les licenciements.

Dans notre secteur, l'audiovisuel public est dans le collimateur d'un président de la république qui n'hésite pas à nous stigmatiser comme étant "la honte de la république." La grande réforme qui s'annonce pour la fin de l'année semble avant tout guidée par la recherche effrénée d'économies et la réduction du périmètre et de l'emploi de nos entreprises.

Dans le même temps, le projet de loi sur la formation professionnelle et sur l'assurance chômage va mettre en péril nos droits.

Pour toutes ces raisons et pour obtenir un véritable projet de développement de l'audiovisuel public, répondant aux attentes des publics et aux nouveaux usages, mobilisant pleinement les moyens internes, la CGT de France télévisions appelle le personnel de l'entreprise à cesser le travail le 22 mars à compter de 0h00 et pour une durée de 24h00 afin de se joindre aux manifestations organisées sur tout le territoire pour la défense du service public et afin de débattre de la situation.

Paris, le 15 mars 2018

Pour la CGT France télévisions,

Rafaèle Bourcier,  
Délégue syndicale centrale



FRANCE TELEVISIONS  
7, Esplanade Henri de France  
75907 PARIS cedex 15

432 766 947 - Capital social : 197 540 000 €

*avec les usagers  
d'ivoire*  
15/03/18  
Mhsc